

Formes surcomposées « standard » et formes surcomposées « régionales »¹

Marine Borel¹

Université de Fribourg (CH), Université de Lorraine & ATILF

Résumé. Il existe deux types de « passés surcomposés » (*j'ai eu fait*) en français. Le premier, dit « standard », est employé dans toute la francophonie. Homologue du passé antérieur, il possède comme lui une valeur de passé résultatif. Le second, dit « régional », n'est employé que dans les zones à substrat occitan et francoprovençal. Parfait expérientiel, il exprime l'idée qu'une situation donnée a eu lieu au moins une fois à l'intérieur d'un certain intervalle temporel. L'objectif de cet article est de montrer que ces deux passés surcomposés doivent être considérés comme deux formes verbales distinctes, non seulement parce qu'ils possèdent des caractéristiques sémantiques fondamentalement différentes, mais également parce qu'ils semblent posséder des structures morphologiques distinctes.

Abstract. *Formes surcomposées standard and formes surcomposées régionales.* There are two types of so-called *passés surcomposés* or « double compound pasts » in French (*j'ai eu fait*, lit. 'I have had done'). The first one is called « passé surcomposé standard » for it is used in all the French-speaking areas. It can be described as an equivalent to the *passé antérieur* (both are resultative past tenses). The second one, called « passé surcomposé régional », is only used in the Occitan and Francoprovençal areas. It functions as an experiential perfect, which means that it always conveys the idea that a certain situation has happened at least once within a certain period of time. The aim of this article is to show that these two *passés surcomposés* should be regarded as two distinct verbal forms, because not only their semantic features but also their morphological features appear to be different.

1 Introduction et présentation du corpus

La présente contribution porte sur les formes verbales dites « surcomposées » en français (*j'ai eu fait*, *j'avais eu fait*, *j'aurai eu fait*, etc.). À travers l'analyse de la forme surcomposée la mieux attestée, le passé surcomposé (du type *j'ai eu fait*), nous nous

¹ marine.borel@unifr.ch

pencherons sur les différences à la fois sémantiques et morphologiques qui distinguent les deux emplois qu'il connaît (« standard » vs « régional »). Nous soutiendrons l'idée que ces deux types de passés surcomposés doivent être considérés comme deux formes verbales distinctes. Tandis que le passé surcomposé standard exprime toujours une valeur de passé résultatif et semble construit par composition de l'auxiliaire, sur le modèle [*ai eu*] [*fait*], le passé surcomposé régional recouvre toujours une valeur de parfait expérientiel et semble construit par insertion du participe passé *eu* dans la forme verbale composée, sur le modèle [*ai (eu) fait*]. Nous étendrons en fin d'article cette réflexion aux autres formes surcomposées, dont nous montrerons qu'elles se répartissent, elles aussi, en deux paradigmes distincts, l'un résultatif et construit par composition de l'auxiliaire, l'autre expérientiel et construit par intégration d'un *eu* dans la forme verbale composée.

Notre recherche repose sur un corpus d'exemples authentiques recueillis par nos soins. Les formes « surcomposées » étant, comparativement aux autres temps verbaux, plutôt rares, nous avons choisi d'intégrer dans notre corpus tous les exemples que nous avons trouvés depuis le début de notre recherche, en 2013.² Cinq années de collecte nous ont permis de réunir un peu plus de 5800 exemples authentiques, datant de toutes les époques (les formes surcomposées les plus anciennes que nous possédons datent de la fin du XII^e siècle) et provenant aussi bien de productions orales qu'écrites. Les exemples oraux sont issus principalement de trois sources. La plupart ont été recueillis « à la volée » dans des conversations spontanées. Certains ont été entendus dans des émissions radiophoniques ou télévisuelles. Enfin, quelques-uns ont été obtenus par le biais de corpus oraux (notamment Ofrom). Les exemples écrits, principalement trouvés grâce à la consultation de corpus écrits (notamment Frantext), à l'utilisation de moteurs de recherche (notamment Google) ainsi qu'à nos propres lectures, proviennent de tous les types de textes : œuvres littéraires, articles de presse, traités scientifiques, pamphlets politiques, journaux intimes, comptes-rendus d'audience, lettres, e-mails, SMS, messages WhatsApp, blogs, forums de discussion, etc. La forme surcomposée la mieux représentée dans notre corpus (un peu plus de 75% des exemples) est la forme appelée « passé surcomposé », du type *j'ai eu fait*. Mais, à des degrés divers, toutes les formes du paradigme sont représentées : *j'avais eu fait, j'aurais eu fait, j'aurai eu fait, j'eus eu fait, que j'aie eu fait, (que) j'eusse eu fait, avoir eu fait et ayant eu fait*. Seul l'impératif surcomposé (*Aie eu fait !*) n'est à ce jour pas représenté dans notre corpus.

2 « Standard » vs « régional » : des différences sémantiques

2.1 Passé résultatif vs parfait expérientiel

2.1.1 Le passé surcomposé dit « standard » est pratiqué dans l'ensemble de la francophonie. Attesté dès le milieu du XV^e siècle,³ il fonctionne comme un homologue du passé antérieur. Comme lui, il possède, dans tous ses emplois, une valeur de passé résultatif, c'est-à-dire qu'il désigne la phase qui, dans le passé, fait suite au procès. Mais tandis que le passé antérieur apparaît dans des contextes de « récit » (au sens de Benveniste 1966) et fonctionne généralement en association avec le passé simple, le passé surcomposé standard apparaît en contexte de « discours », dans des narrations au passé composé à valeur aoristique.

Le passé surcomposé standard est, comme le passé antérieur, souvent employé dans des subordonnées temporelles, notamment en « quand » (ex. 1) ou en « lorsque » (ex. 2) :

- (1) Quand vous m'**avez eu pris** mon royaume, je me suis enfuie chez vos ennemis. (Claudiel, *Tête d'or*, 1890 < Frantext)
- (2) Lorsqu'il a eu mangé son dernier sou, sans arriver à gagner avec la peinture la fortune attendue, il s'est lancé dans le négoce [...]. (Zola, *L'œuvre*, 1886 < Frantext)

L'effet d'antériorité qui se dégage dans ces exemples est dû à la différence aspectuelle entre une forme résultative (le passé surcomposé standard) et une forme processuelle (le passé composé à valeur aoristique) : parce que les procès exprimés au passé surcomposé sont présentés comme terminés au moment où les procès exprimés au passé composé se déroulent, les premiers apparaissent comme antérieurs aux seconds.⁴

Comme le passé antérieur, le passé surcomposé standard est également utilisé dans des propositions indépendantes qui contiennent un élément marquant que la phase consécutive au procès a été vite atteinte :

- (3) À l'audience, Sertillage fait des aveux complets : « Pour m'habiller en civil, j'ai dépensé 190 francs. J'ai pris le premier train pour Paris. [...] J'ai payé 90 francs. **J'ai eu vite dépensé** le reste dans les restaurants et les théâtres. » (*L'express du midi*, 12 janvier 1899 < <http://images.expressdumidi.bibliotheque.toulouse.fr>, consulté en juillet 2014)

Dans cet exemple, le parcours du dénommé Sertillage est conté au passé composé à valeur aoristique, chaque forme verbale pointant le moment de déroulement du procès. En revanche, le passé surcomposé standard, employé dans une proposition indépendante avec l'adverbe « vite », pointe le moment où le procès est terminé. Comme le souligne Apothéloz (2012), les adverbes de rapidité, dans cet emploi, ne signifient pas « avec rapidité », mais « au bout de très peu de temps » (p. 44). Ainsi, en (3), la séquence « ai eu vite dépensé » ne signifie pas que le locuteur a payé de manière rapide, mais qu'il s'est rapidement retrouvé désargenté. De la même manière, la séquence « on a eu fait très rapidement le tour de la question » (ex. 4) ne signifie pas que la discussion a été menée de manière rapide, mais que la discussion a été conclue au bout de peu de temps :

- (4) Et pourtant, on **a eu fait très rapidement**, là encore, le tour de la question. (Bayon, *Le lycéen*, 1987 < Apothéloz, 2012, p. 44)

2.1.2 Le second passé surcomposé, dit « régional », n'est employé, comme l'a observé Foulet (1925), que dans les zones à substrat occitan et francoprovençal.⁵ Comme l'a montré Apothéloz (2009, 2010 et 2012), le type régional sert, pour les locuteurs qui l'emploient, à grammaticaliser la valeur dite de « parfait expérientiel », au sens de Zandvoort (1932). La valeur expérientielle exprime l'idée qu'une certaine situation s'est produite au moins une fois à l'intérieur d'un certain laps de temps. Tous les énoncés à valeur expérientielle peuvent de fait être reformulés au moyen d'expressions du type *il est arrivé que* ou *il (m')est arrivé de*.⁶ Les exemples (5) à (7) signifient ainsi respectivement *il m'est arrivé de manger de la marmotte à un anniversaire*, *il m'est déjà arrivé de manger de la fondue avec de l'eau à la place du vin* et *il m'est arrivé de travailler un peu partout dans la principauté* :

- (5) **j'ai eu mangé** de la marmotte à un anniversaire (Oral, Suisse romande, 2016)⁷
- (6) **j'ai déjà eu mangé** de la fondue avec de l'eau à la place du vin (Oral, Suisse romande, 2015)
- (7) Moi, par exemple, **j'ai eu travaillé** un peu partout, dans la principauté, excepté du côté de la Béroche, de Cressier et du Landeron. (Huguenin, *Récits du Cosandier*, 1890)

Comme le souligne Apothéloz (2009, 2010 et 2012), les énoncés expérientiels sont toujours liés à un « intervalle de validation ». Il s'agit de l'intervalle temporel durant lequel le procès a pu se dérouler, une ou plus d'une fois. Cet intervalle est parfois formulé explicitement :

- (8) *Le courrier international je l'ai eu lu pendant mes années d'étude* [...]. (2011, www.thecocooningaroundthecorner.fr, consulté en février 2016)⁸
- (9) *J'ai eu fait pendant un an et demi* d'aller bosser à moto [...]. (2015, <http://forums.moto-station.com>, consulté en février 2016)
- (10) *Jusqu'à présent j'ai eu fait* quelques photos mais toujours devant l'objectif [...]. (2014, www.posepartage.fr, consulté en août 2017)

En (8), l'intervalle de validation correspond à une certaine période de la vie du locuteur (« mes années d'études »). En (9), il est caractérisé par sa durée (« un an et demi »). En (10), l'expression « jusqu'à présent » indique que cet intervalle s'étend jusqu'au moment de l'énonciation. Dans les trois cas, les expressions soulignées renseignent quant au laps de temps durant lequel certaines situations (« lire le *Courrier international* », « aller bosser à moto », « faire quelques photos ») ont été susceptibles de se répéter.

2.2 Syntaxe n'est pas sémantique

Contrairement à ce qui a souvent été avancé, le sens du passé surcomposé, passé résultatif (type standard) ou parfait expérientiel (type régional), ne découle jamais de l'environnement syntaxique dans lequel se trouve la forme verbale. C'est, à l'inverse, le sens de ces formes qui explique qu'elles apparaissent préférentiellement dans certains environnements.

2.2.1 Le type standard, nous l'avons vu, se trouve le plus souvent dans des subordinées temporelles ou dans des propositions indépendantes contenant un élément marquant que la phase consécutive au procès a été vite atteinte. Toutefois, il n'est aucunement limité à ces environnements-là. On le rencontre également dans des contextes tels que (11) ou (12) :

- (11) *À neuf heures*, le Roi *a eu achevé* le tour de la galerie ; il est rentré, suivi des princes et de sa cour, dans ses appartemens, au bruit des salves d'artillerie et des cris de Vive le Roi ! (Presse, 1816 < www.memoireetactualite.org, consulté en avril 2013)
- (12) *[E]nfin il a eu tout jacté... tout déroulé...* tout ce qui était survenu, dans le détail, toutes les bricoles de son business, depuis notre départ pour Blème jusqu'au jour où nous étions... du coup, c'était à mon tour de raconter mes histoires... (Céline, *Mort à crédit*, 1936 < Frantext)

Dans ces exemples comme dans tous ses emplois, le passé surcomposé standard possède une valeur de passé résultatif, qui lui permet de sélectionner la phase consécutive au procès. L'exemple (11) signifie qu'à 9 heures, le roi était dans l'état d'avoir achevé le tour de la galerie (le moment du déroulement du procès n'est pas indiqué : la seule chose que l'on sait est qu'à 9 heures le procès était terminé). Quant aux formes surcomposées de (12), elles permettent de pointer le moment où le discours de la personne désignée par « il » s'est trouvé achevé, autrement dit le moment où ladite personne était (enfin) à nouveau silencieuse.

2.2.2 Le passé surcomposé régional se trouve quant à lui le plus souvent dans des propositions indépendantes (voir ex. 5 à 10). Mais rien n'empêche de l'utiliser dans des subordinées, et même dans des subordinées temporelles :

- (13) quand on **a eu fait** des sorties en catamaran on a vu beaucoup de marsouins (Oral, Suisse romande, 2015)
- (14) Lorsque j'**ai eu fait** des sorties nature avec des enfants j'ai plutôt eu tendance à les laisser manipuler [les choses qu'ils trouvaient]. (2009, www.insecte.org, consulté en février 2016)

Dans ces deux exemples, les formes surcomposées possèdent exactement la même valeur (expérientielle) que dans les exemples (5) à (10). La structure syntaxique dans laquelle se trouvent les surcomposés régionaux ne modifie nullement leur valeur de parfait expérientiel. Les exemples (13) et (14) peuvent ainsi être reformulés en :

- (13') **Les fois où il nous est arrivé de faire** des sorties en catamaran on a vu beaucoup de marsouins. (Exemple modifié)
- (14') **Les fois où il m'est arrivé de faire** des sorties nature avec des enfants j'ai plutôt eu tendance à les laisser manipuler les choses qu'ils trouvaient. (Exemple modifié)

Aucun effet de chronologie ne se dégage plus ici. Car le passé surcomposé régional ne pointe pas la phase consécutive au procès : il pointe, ensemble, toutes les occurrences potentielles du procès. Ce n'est pas *après* mais *pendant* les sorties en catamaran que les marsouins ont pu être aperçus (ex. 13). Ce n'est pas *après* mais *pendant* les sorties nature que les enfants ont pu manipuler leurs trouvailles (ex. 14).

2.3 Aspect grammatical et aspect lexical

Le passé surcomposé standard et le passé surcomposé régional ne se comportent pas de la même manière avec les différents types de procès.

2.3.1 Le type standard connaît les mêmes combinaisons préférentielles et les mêmes impossibilités que le passé antérieur.⁹ Il se combine ainsi principalement avec les procès téliques, *accomplishments* (ex. 15) et *achievements* (ex. 16) au sens de Vendler (1957). Ces procès, qui contiennent une borne interne au-delà de laquelle ils ne peuvent plus se poursuivre, sont favorables au type standard en ce qu'ils permettent l'existence d'une phase consécutive au procès, que vient pointer la forme verbale :

- (15) Quand j'**ai eu arraché**¹⁰ ces buis, j'ai bêché. (Oral < Damourette & Pichon, 1936, vol. V, p. 295)
- (16) Très vite j'ai escaladé la montagne d'immondices [...] puis quand j'**ai eu atteint** le sommet, j'ai creusé un trou dans les débris avec mes jambes [...]. (Veu, *Les leçons d'amour*, 2010 < <https://books.google.ch>, consulté en septembre 2017)

Parmi les procès atéliques, ceux que l'on décrirait en langue comme des procès de type *activity*, tels que « manger » (ex. 17), peuvent être utilisés avec le surcomposé standard. Mais on remarque que la forme verbale induit systématiquement une lecture télique du procès. Ainsi, une séquence comme « quand il a eu mangé » signifie toujours, en contexte, *quand il a eu mangé le repas / ce qu'il y avait à manger / jusqu'à être repu*, etc.

- (17) Et puis, quand il **a eu mangé**, il s'est promené dans le château [...]. (Seignolle, *Contes, récits et légendes des pays de France*, 2015)

Quand ils sont employés avec le passé surcomposé standard, les verbes de type *activity* sont d'ailleurs souvent « télicisés » par l'emploi d'adverbes tels que « bien » (ex. 18) ou « assez » (ex. 19) :

- (18) Quand madame Georges **a eu bien pleuré**, **bien embrassé** son fils, ç'a été mon tour. (Sue, *Les mystères de Paris*, 1842-1843 < Cornu, 1953, p. 152)
- (19) [Q]uand vous **avez eu assez pleuré**, vous vous êtes retiré à Patmos [...]. (Sainte-Beuve, *Les consolations*, 1830)

Contrairement aux *activities*, les *states* sont en revanche incompatibles avec le type standard, l'aspect lexical du procès entrant en contradiction avec l'aspect grammatical de la forme verbale. De fait, notre corpus ne contient pas d'exemples du type de (20) ou (21) :

- (20) ? Quand il **a eu été** malade, il a arrêté son travail. (Exemple forgé)
- (21) ? Quand il **a eu été** adulte, il a quitté la maison. (Exemple forgé)

On peut certes imaginer une lecture télique des procès (tomber malade, atteindre l'âge adulte). Mais vraisemblablement le coût interprétatif est trop élevé, puisque de tels exemples ne sont pas attestés. Notons d'ailleurs que si l'on force certains procès de type *state* avec le passé surcomposé standard, on voit qu'ils acquièrent toujours, en contexte, un sens différent de leur sens atélique de base. Ainsi en (22), « posséder » ne signifie pas *être le propriétaire de* (atélique), mais *connaître charnellement* (télique). Quant au verbe « être » de l'exemple (23), il ne signifie pas *exister* (atélique), mais *aller* (télique) :

- (22) « La femme aux yeux verts » [...], Baudelaire lui a couru longtemps après et une fois qu'il l'**a eu possédée**, il l'a éjectée [...]. (2007, <https://universdevazion.wordpress.com>, consulté en mars 2016)
- (23) [Q]uand toutes y **ont eu été** [prendre l'offrande], Edmée a vu encore une offrande de reste ; & elle l'a été prendre fondant en larmes en disant : Ne voyez-vous pas que c'est l'offrande d'Ursule ? (Restif de la Bretonne, *Le paysan perversi*, 1776 < Havu, 2012, p. 184)

2.3.2 Contrairement au passé surcomposé standard, le passé surcomposé régional se combine aussi bien avec les procès téliques, *accomplishments* (ex. 24) ou *achievements* (ex. 25), qu'avec les procès atéliques, *activities* (ex. 26) ou *states* (ex. 27) :

- (24) J'**ai eu couru** il y a une décennie le 10 km en 39'30''. (2014, www.kikourou.net, consulté en mai 2015)
- (25) Il [le bébé] s'**est déjà eu réveillé à 7h**, mais en général il reste tranquillement au lit jusqu'à ce qu'on vienne... (2011, <http://bebes.aufeminin.com>, consulté en mai 2016)
- (26) J'**ai eu volé plus de 2 heures d'affilées** [...] avec l'albatros. (2014, www.modelisme.com, consulté en février 2016)
- (27) J'**ai eu été** malade dans les avions, ça secoue passablement... (2010, www.routard.com, consulté en mai 2015)

Le passé surcomposé régional accepte ainsi sans difficulté des compléments tels que « en 39'30'' » (dans le cas des *accomplishments*), « à 7h » (dans le cas des *achievements*) ou « plus de 2 heures d'affilée » (dans le cas des *activities*). La seule particularité est que ces divers compléments s'appliquent non à une occurrence précise des procès, mais à *au moins une* des occurrences potentielles des procès en question : il est arrivé au moins une fois au locuteur de (24) de courir le 10 kilomètres en 39 minutes et 30 secondes ; il est arrivé au moins une fois au bébé de (25) de se réveiller à 7 heures ; il est arrivé au moins une fois au locuteur de (26) de faire voler son avion plus de 2 heures d'affilée ; etc.

Le passé surcomposé régional ne connaît pas de restrictions liées à l'aspect lexical. Mais parce qu'il grammaticalise la valeur expérientielle, il hérite des contraintes propres à cette

valeur. Il exige notamment que les procès soient (ou aient été) potentiellement réitérables. Ainsi, des énoncés comme (28) ou (29) sont fondamentalement agrammaticaux :

- (28) *Il **a eu passé** son bac haut la main. (Exemple forgé)
- (29) *Il **a eu tué** le lapin Flocon en passant la tondeuse à gazon. (Exemple forgé)

L'agrammaticalité de ces exemples ne s'explique pas uniquement par des raisons d'ordre linguistique. Si ces exemples sont agrammaticaux, c'est surtout à cause de contraintes existant dans le monde extralinguistique, qu'il s'agisse de conventions de société ou de principes biologiques : dans notre société, on ne réussit pas son bac deux fois ; dans notre monde, les êtres vivants ne meurent qu'une seule fois. Il ne suffit ainsi que de petits changements pour rendre les énoncés (28) et (29) tout à fait acceptables :

- (28') Il **a eu passé** des examens haut la main, avant d'échouer au bac. (Exemple forgé)
- (29') Il **a eu tué** des grenouilles en passant la tondeuse à gazon. (Exemple forgé)

Sur le plan linguistique, la contrainte d'itérabilité liée à la valeur expérientielle du passé surcomposé régional a souvent pour corollaire la présence de compléments comportant des déterminants indéfinis (ex. 30), des partitifs (ex. 31 et 32) ou différents déterminants à valeur générique (ex. 33 à 35) .¹¹

- (30) J'**ai eu tué** des lièvres moi aussi avec du [calibre] 7,5 [...]. (2007, www.chassepassion.net, consulté en mai 2016)
- (31) J'**ai eu mangé** de la confiture pastèque/orange. Un peu liquide mais pas trop. Et très bonne. (2010, <http://cuisiner.journaldesfemmes.com>, consulté en décembre 2017)
- (32) du vin jaune on en **a eu acheté** (Oral, Suisse romande, 2015)
- (33) J'**ai eu porté** le béret lorsque j'étais tout petit. (2010, <http://chezdom.over-blog.com>, consulté en juillet 2016)
- (34) tu **as eu fait** les vendanges ? (Oral, Suisse romande, 2015)
- (35) j'**ai** déjà **eu mangé** ce gâteau au citron [= un certain type de gâteau au citron] (Oral, Suisse romande, 2016)

Mais tant que rien ne vient contredire l'itérabilité potentielle des procès, l'emploi de compléments définis à valeur spécifique est également possible. Ainsi, des exemples comme (29'') ou (36) sont parfaitement acceptables – rien n'empêchant, dans le monde extralinguistique, qu'un même être vivant soit blessé (ex. 29'') ou vu (ex. 36) plusieurs fois :

- (29'') Il **a eu blessé** le lapin Flocon en passant la tondeuse à gazon. (Exemple forgé)
- (36) moi je les ai eu vus tous les deux à Trois-Îlets avec la camionnette (Oral, Suisse romande, 2015)

2.4 Une ou deux forme(s) verbale(s) ?

Les auteurs qui se sont intéressés aux formes surcomposées durant la première moitié du XX^e siècle ont généralement mis en avant les différences sémantiques existant entre les formes standard et les formes régionales. Foulet (1925), auteur de la première étude de fond sur les surcomposés, propose même de donner à ces formes deux étiquettes distinctes : « passé surcomposé » pour le type standard, « parfait surcomposé » pour le type régional (p. 242). Après Foulet, Tesnière (1935) insiste également sur la nécessité de traiter

différemment les formes standard et les formes régionales. Il reproche d'ailleurs à Šesták (1933) de n'avoir pas tenu compte de cette distinction dans son étude :

J'ai été frappé, à la lecture de son article, d'y voir cités un peu pêle-mêle des exemples que j'emploierais moi-même sans sourciller, à côté d'autres qui choquent mon sens linguistique du français. Ainsi, lorsque M. Šesták cite [...] des exemples comme « j'ai eu vendu des cartes à 5 sous la douzaine », il néglige de dire que Foulet les situe uniquement dans des régions assez excentriques, [...] dans la vallée du Rhône et dans le sud-est de la France. Or cette remarque de Foulet, qui est essentielle, est parfaitement exacte. (Tesnière, 1935, p. 58)

C'est également dans ce sens que va Dauzat (1954) :

Pour la période moderne, il faut d'abord mettre à part le surcomposé provençal et franco-provençal à « valeur spéciale » [= type régional], commun aux dialectes et au français régional [...]. Non seulement « j'ai eu fait » est étranger au français, même du peuple, mais il choque, il donne l'impression, bien plus que d'une incorrection, d'une expression *qui n'est pas française*. Et le même Parisien, Tourangeau ou Normand, qui rejette, froissé dans son sens linguistique, « je l'ai eu fait », dira l'instant d'après : « quand j'ai eu fait mon travail, je suis parti ». [Voilà] deux emplois totalement différents [...]. (Dauzat, 1954, p. 260-261)¹²

Certains auteurs (De Boer 1927, Šesták 1933, Cornu 1953, etc.) proposent certes des analyses communes pour les exemples standard et les exemples régionaux. Mais ces auteurs-là ne cherchent pas réellement à prouver que les formes surcomposées recouvrent une seule et même valeur : ils appliquent simplement la même analyse à toutes les formes rencontrées. Ce n'est qu'à la fin des années 1990 que certains chercheurs (citons Géa 1995 et Carruthers 1998) commencent à défendre explicitement la pertinence d'une description unifiée des différents emplois du passé surcomposé. Géa (1995) notamment soutient que ces emplois du surcomposé se rattachent à un « système unique et cohérent » (p. 84) et que c'est le contexte qui sélectionne le sens. Dès le début des années 2000, c'est cette hypothèse de l'unicité qui est le plus souvent défendue par les auteurs qui s'intéressent aux formes surcomposées (citons Paesani 2001, Barceló & Bres 2006, Sthioul 2006, De Saussure & Sthioul 2012, etc.). Selon ces auteurs, toutes les formes surcomposées possèdent un même noyau sémantique fondamental. Selon eux, les différentes valeurs qu'elles peuvent recouvrir doivent ainsi être traitées comme des effets de sens produits en contexte.

Les auteurs qui défendent l'hypothèse de l'unicité sémantique des surcomposés peinent toutefois à préciser la nature du noyau sémantique supposé commun à l'ensemble de ces formes. On remarque d'ailleurs que ces auteurs, après avoir postulé l'existence de ce noyau, en viennent généralement à distinguer, dans leurs analyses, les formes standard et les formes régionales, en proposant des commentaires distincts. Nous rejoignons ainsi le point de vue de Havu (2013) :

Le souci de trouver un dénominateur commun à toutes les formes [surcomposées] peut être justifié par des considérations diachroniques mais ne contribue pas, à notre avis, à mieux comprendre son [sic] fonctionnement. [...] [L]a combinatoire syntaxique et l'interprétation sémantique de ces deux passés surcomposés [standard et régional] présentent tellement de différences que même les chercheurs qui leur appliquent un traitement de base unifié se voient obligés de les traiter séparément. (Havu, 2013, p. 53)

Il nous semble ainsi que les premiers descripteurs des formes surcomposées avaient vu juste et que le passé surcomposé standard et le passé surcomposé régional doivent être considérés comme deux formes verbales distinctes. La principale raison est d'ordre sémantique. Comme nous l'avons vu, le surcomposé standard possède toujours une valeur

de passé résultatif, tandis que le surcomposé régional véhicule toujours une valeur de parfait expérimentiel. Mais il existe également des arguments d'ordre morphologique.

3 Analyse morphologique

La plupart des auteurs se rallient, implicitement ou explicitement, à l'hypothèse selon laquelle les formes standard et les formes régionales auraient la même structure morphologique :

[L]es emplois [régionaux] que nous venons de signaler sont assurément inconnus à la langue correcte, mais les formes, notons-le, ne se distinguent pas de celles dont se sert [...] le français commun. « J'ai eu vendu » présente le même type morphologique que « dès que j'ai eu fini » ; « j'y ai eu été chanter » offre la même structure que « dès que j'ai eu été le voir, il s'est adouci » [...]. (Foulet, 1925, p. 234)

Or selon nous rien n'est moins sûr. L'hypothèse que nous défendons est qu'au contraire les formes standard et les formes régionales ne sont pas construites sur le même modèle.

3.1 Les formes surcomposées avec auxiliaire « être »

Un premier argument pour considérer que les formes standard et les formes régionales connaissent des structures morphologiques différentes réside dans la manière dont ces formes se construisent avec l'auxiliaire « être ».

3.1.1 Comme le relève notamment Carruthers (1998),¹³ le type standard construit des formes sur le modèle de *j'ai été parti* :

- (37) Quand tout le monde **a été parti**, Paule m'a fait signe de rester. (Gennari, *Journal*, 1959 < Togeby, 1982, p. 429)
- (38) Dites-moi, ma Cécile, quand votre Maman **a été rentrée** [...] n'avez-vous donc senti aucun regret ? (Choderlos de Laclos, *Les liaisons dangereuses*, 1782 < Cornu, 1953, p. 80)
- (39) Les discussions allant bon train, l'heure du repas **a été vite arrivée** [...]. (2013, www.charmoise-nature.fr, consulté en septembre 2017)

3.1.2 Le type régional construit en revanche des formes sur le modèle de *je suis eu parti* :

- (40) on **est eu sortis** [ensemble] à l'adolescence (Oral, Suisse romande, 2017)

Les formes du type *je suis eu parti* peuvent paraître étonnantes aux locuteurs qui ne les possèdent pas dans leur « grammaire ». Pourtant, même si ces formes surprennent, il ne s'agit pas de cas rarissimes ou marginaux. C'est bien sur ce modèle que se construisent les formes régionales avec les verbes qui demandent l'auxiliaire « être » :

- (41) tu **es eu allée** [à Nancy] pour le voir ? (Oral, Suisse romande, 2017)
- (42) il **est eu venu** boire l'apéro chez moi (Oral, Suisse romande, 2017)
- (43) ouais des fois je **suis eu restée** [à l'apéritif après le travail] (Oral, Suisse romande, 2015)

Les exemples (40) à (43) proviennent de situations d'oral spontané. Mais les formes du type *je suis eu parti* se rencontrent également à l'écrit :

- (44) [I]l m'arrive de monter dans les cevennes en HY [= fourgon Citroën] ! [...] J'y **suis eu monté** avec une remorque [...]. (2012, www.forumc6.com, consulté en mars 2016)

- (45) [Ma fille] **est eu rentré** en pleurant parce [que ses copines] lui ont dit : « tu peux partir on ne veut plus jouer avec toi. » (2014, www.bebe.ch, consulté en mars 2016)
- (46) C'est dingue les symptômes que tu décris je les connais [...] même que des fois je **suis eu tombée** dans les pommes. (2007, <http://forum.doctissimo.fr>, consulté en mars 2016)

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces formes ne sont pas des formations récentes. On les trouve par exemple déjà dans les *Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, toujours dans des contextes où les prévenus sont amenés à reconnaître (ou poussés à avouer) qu'il leur est arrivé au moins une fois de commettre les actions qui leur sont reprochées :

- (47) [A] derechief confessé estre vray que lad. **est heu entré** [...] en la mayson de son maistre par trois fois. (*Registres du Consistoire*, 25 février 1546, édition Kingdon *et al.*)
- (48) Dictz qu'elle **est eu venue** ici [...] pour recepvre la Cene. (*Registres du Consistoire*, 21 mai 1551, édition Kingdon *et al.*)
- (49) Interroguer se lad. Donne Mye, sa maistresse, n'**est** point **heu allé** toute seule chez led. de La Pala, le nyen n'en [sic] savoir rien, et est fort rusee. (*Registres du Consistoire*, 25 février 1546, édition Kingdon *et al.*)

Les formes du type *je suis eu parti* sont également présentes dans deux des onze proverbes contenant des formes surcomposées régionales recensés sur le site du Ministère français de la Culture :

- (50) Il [n']**est** jamais **eu sorti** de la farine d'un sac de charbon. (www.culture.gouv.fr, consulté en juillet 2017)¹⁴
- (51) Il [n']**est** jamais **eu tombé** des pommes d'un pommier sauvage. (www.culture.gouv.fr, consulté en juillet 2017)

3.1.3 Dans tous les cas, les formes du type *j'ai été parti* expriment une valeur (résultative) différente de la valeur (expérientielle) véhiculée par les formes du type *je suis eu parti*. Stéfanini (1954) rend bien compte de cette double différence, morphologique et sémantique :

« A été arrivé » [...] peut seulement indiquer qu'un état s'est trouvé réalisé dans le passé : on dira fort bien « quand il a été arrivé, tout le monde est venu le saluer ». Dans « est eu arrivé », « est » indique qu'il s'agit d'une expérience faite par le sujet et intégrée à sa personnalité et « eu arrivé » souligne le caractère événementiel du fait qui est à la base de l'expérience. (Stéfanini, 1954, p. 102)

Stéfanini décrit bien la valeur résultative de *j'ai été parti* (« un état [qui] s'est trouvé réalisé dans le passé ») en face de la valeur expérientielle de *je suis eu parti* (« une expérience faite par le sujet »). Or si *j'ai été parti* et *je suis eu parti* ont à la fois des sens différents et des structures distinctes, il paraît légitime de remettre en question la thèse de l'unicité du passé surcomposé. La question est d'ailleurs ouvertement posée par Apothéloz (2010) : « La coexistence même des formes comme *il a été parti* et *il est eu parti* conduit à se demander si on est en présence d'un fait de pure variation grammaticale, ou de deux tiroirs distincts. » (p. 113) Même De Saussure & Sthioul (2012), qui plaident pourtant pour une analyse commune des formes surcomposées standard et régionales, reconnaissent que les deux constructions *j'ai été parti* et *je suis eu parti* témoignent plutôt en faveur de deux compositions différentes : « La forme standard serait construite par recombinaison de l'auxiliaire [...], alors que la forme régionale le serait par intégration du participe passé *eu*. » (p. 80) C'est précisément l'hypothèse que nous soutenons. Selon nous, le passé

surcomposé de type standard (à valeur résultative) procède d'une composition de l'auxiliaire : [ai eu] [fait] ; [ai été] [parti]. En revanche, le passé surcomposé de type régional (à valeur expérientielle) résulte de l'insertion d'un *eu* dans la forme composée : [ai (eu) fait] ; [suis (eu) parti].¹⁵

3.2 La place des insertions dans le syntagme verbal surcomposé

3.2.1 Un second élément tendant à démontrer que les formes standard et les formes régionales relèvent de deux constructions différentes a été mis en avant par Jolivet (1986). Ce dernier suggère que les deux formes se différencient par « le degré de cohésion entre les constituants de la forme surcomposée, tel qu'il ressort de la position des éléments [...] insérés dans ce syntagme » (p. 109). Jolivet montre en effet, exemples authentiques à l'appui, que dans le cas du type standard les insertions se font généralement après le *eu*, tandis que dans le cas du type régional ces insertions se font le plus souvent avant le *eu*.¹⁶

L'hypothèse de Jolivet est des plus intéressantes et mérite, nous semble-t-il, d'être creusée plus avant. Mais après analyse du corpus, il nous semble que la situation est plus complexe encore. Car pour comprendre comment se placent les insertions dans le syntagme surcomposé, il ne suffit pas de regarder l'endroit où elles apparaissent. Il faut également prendre en compte sur quoi portent les éléments insérés.

3.2.2 Dans le cas des formes surcomposées régionales,¹⁷ certaines insertions se font, comme observé par Jolivet, avant le *eu*. C'est notamment à cet endroit que se placent les adverbes qui expriment l'expérientialité (ex. 52),¹⁸ indiquent la fréquence du procès (ex. 53) ou marquent la modalité (ex. 54) :

(52) il [mon chien] a déjà eu fait des prostatites (Oral, Suisse romande, 2015)

(53) j'ai souvent eu parlé de l'expo 64 [= exposition nationale suisse de 1964] (Oral, Suisse romande, 2016)

(54) j'ai peut-être eu fait des steaks-frites (Oral, Suisse romande, 2017)

C'est également à cet endroit que l'on trouve l'adverbe « bien » lorsqu'il renforce une affirmation, souvent avant le concessif « mais » :

(55) J'ai bien eu livré des marchandises à Maret Maurice-Eugène, mais jamais en vue de cette association. (*Farinet devant la justice valaisanne (1869-1880) : dossiers de procédure pénale publiés par André Donnet*, vol. II)

(56) [J]'ai bien eu essayé d'autres trucs parfois [pour le petit-déjeuner]. Mais, bon, du pain et du beurre ça reste le plus « pratique ». (2004, <http://forums.macg.co>, consulté en mars 2016)

En revanche, lorsque l'élément inséré porte spécifiquement sur le verbe, pour qualifier le procès ou préciser la manière dont le procès s'est (une ou plus d'une fois) déroulé, il se place après le *eu*, soit juste devant le participe passé du verbe conjugué. Il en va notamment ainsi de l'adverbe « bien », quand il sert non pas à renforcer une affirmation (ex. 55 et 56), mais à qualifier le procès exprimé par le verbe : « bien manger » au sens de *faire un bon repas* (ex. 57 et 59), « bien jouer » au sens de *posséder une bonne maîtrise ou une bonne technique de jeu* (ex. 58), etc.

(57) Groupon me permet de redécouvrir ce restaurant où j'ai eu bien mangé par le passé [...]. (2014, www.tripadvisor.fr, consulté en mars 2016)

(58) Tu as eu bien joué pourtant [aux cartes] ! (Oral, Ain < Foulet, 1925, p. 231)

Dans ces exemples, « bien » s’oppose à « mal », lequel, lorsqu’il est inséré dans le syntagme surcomposé régional, se retrouve également juste devant le verbe sur lequel il porte : « mal manger » au sens de *faire un mauvais repas* (ex. 59), « mal jouer » au sens de *posséder une mauvaise maîtrise ou une mauvaise technique de jeu* (ex. 60), etc.

- (59) « Une fois sur deux bof ». *J’ai eu bien mangé* et *j’ai eu mal mangé*. La dernière fois c’était pas bon [...]. (2015, www.tripadvisor.fr, consulté en mars 2016)
- (60) Par exemple *j’ai eu (mal) joué* au foot pendant longtemps. (2015, <http://forum.hardware.fr>, consulté en mars 2016)

Les causes de la variation dans la place des insertions apparaissent clairement si l’on reformule les différents énoncés concernés avec l’expression expérientielle *il (m’)est arrivé de*. Lorsque l’insertion porte sur l’ensemble de l’énoncé expérientiel, cette dernière se retrouve au sein même de la formule expérientielle, soit devant le participe passé du verbe « arriver » :

- (52’) *Il est déjà arrivé à mon chien de faire* des prostatites. (Exemple modifié)
- (56’) *Il m’est bien arrivé d’essayer* d’autres trucs pour le petit-déjeuner. Mais bon, du pain et du beurre ça reste le plus pratique. (Exemple modifié)

En revanche, lorsque l’insertion porte sur le procès dénoté par le verbe, cette dernière se retrouve hors de la formule expérientielle, soit juste devant l’infinitif sur lequel elle porte :

- (57’) Groupon me permet de redécouvrir ce restaurant où *il m’est arrivé de bien manger* par le passé. (Exemple modifié)
- (59’) Une fois sur deux, bof. *Il m’est arrivé de bien manger* et *il m’est arrivé de mal manger*. La dernière fois c’était pas bon. (Exemple modifié)

3.2.3 Dans le cas des formes surcomposées standard, les insertions se font, sauf cas exceptionnels,¹⁹ après le *eu*. Dans les emplois en propositions indépendantes, il s’agit généralement d’adverbes marquant que l’état consécutif au procès a été vite atteint, tels « vite » (voir ex. 3), « bientôt » (ex. 61) ou « tantôt » (ex. 62) :

- (61) Cependant on *a eu bientôt achevé* les tristes devoirs qui sont dûs [sic] aux morts ; et les dernières allocutions ayant été adressées à ces cendres muettes, tout a été fini. (*Journal de Toulouse politique et littéraire*, 10 décembre 1868 < <http://images.jdt.bibliotheque.toulouse.fr>, consulté en avril 2013)
- (62) Bertillon *a eu tantôt fait* de lui constituer un état civil avec un rare paquet de condamnations. (Clémenceau, *L’iniquité*, 1899 < Frantext)

Dans les emplois en subordinées temporelles, il s’agit le plus souvent d’adverbes qui soulignent ou renforcent le caractère télélique du procès, « bien » (voir ex. 18) ou « assez » (voir ex. 19, ex. 63) :

- (63) Quand on *a eu assez parlé*, voici donc ce que l’on a fait. (Chapelle, *Inauguration des sources de la Tour à Ales*, 1878 < www.alescevennes.fr, consulté en décembre 2017)

Contrairement au type régional, le type standard ne peut *a priori* pas être accompagné d’adverbes indiquant la manière dont le procès s’est déroulé. Cette incompatibilité est due à la valeur résultative de la forme verbale, qui pointe le procès une fois terminé. Or si c’est la phase consécutive au procès qui est sélectionnée par le verbe, il devient très difficile de préciser, par l’ajout d’un adverbe, la manière dont le procès s’est déroulé. Un des seuls exemples que nous possédons est celui donné en (64), où la longue insertion, placée en incise après le « heu », décrit la manière dont M. de Montmorency s’est adressé à la Dame :

- (64) Le jour ensuyvant, [...] après que Mr de Montmorency [...] a heu présenté à la dicte Dame [...] le dict pouvoir, et luy **a heu, en très honorable façon et avec parolles à ce convenables, fait** la réquisition en tel cas requise [...] elle a dict, tout hault, que [...] elle vous vouloit bien déclarer qu'elle n'avoit, pour encores, randu en Escoce le chasteau de Humes [...]. (Fénelon, lettre, 17 juin 1572 < www.gutenberg.org, consulté en octobre 2014)

3.2.4 Après examen des insertions dans le syntagme surcomposé, notre hypothèse est que dans le cas du type standard, les insertions se placent après le *eu*, car les deux premiers éléments forment une unité (un auxiliaire composé). Il y a donc une cohésion beaucoup plus forte entre ces deux éléments qu'entre le *eu* et le participe passé du verbe conjugué. Dans le cas du type régional en revanche, la place des insertions varie, pour des raisons sémantiques, car sur le plan morphologique le *eu* ne fait pas partie de l'auxiliaire : il consiste en un morphème additionnel, marqueur de la valeur expérientielle.

3.3 Les formes hypercomposées

Un troisième argument pour défendre l'idée selon laquelle les formes standard et les formes régionales ne relèveraient pas de la même construction est que seules les secondes peuvent être hypercomposées.²⁰ Quoique rares, ces formes sont bien attestées, notamment depuis l'étude de Cornu (1953), qui a attiré l'attention des linguistes sur leur existence.²¹ Elles se rencontrent notamment dans les écrits informels, par exemple sur Internet :

- (65) [P]as obligé d'être au 10^{ème} [de millimètre] près avec cette largeur, j'**ai eu eu fait** des montages qui tolère 2,5mm de différence... (2011, <http://forum.velovert.com>, consulté en octobre 2017)
- (66) [J]'adore la Boxe française [...] et les arts martiaux en général [...] depuis 4 ans je cours, course de fond [...]. Sinon j'**ai eu eu été** passionné par la pêche à l'anguille à la plombée [...] ! Je voue une passion sans borne à mon mp3, et j'adore cuisiner !!! (2009, www.westriders.fr, consulté en mars 2014)
- (67) Oui [en termes de centres commerciaux] je mixe entre migroche [Migros] et denner, rien à redire [...]. Ai même ma cousine qu[i] me dit trouver [ces magasins-là] moins cher que les autres mag. C est vrai que j **ai eu eu acheté** de la viande séchée et je trouvais mon addition pas élevée ! (2012, www.bebe.ch, consulté en janvier 2014)

Il est certes difficile de prouver que dans ces exemples, la répétition du *eu* ne provient pas d'une simple inattention du scripteur. Mais ces formes sont bien attestées en patois vaudois. Or dans les textes en patois, il est d'autant plus clair que ces formes ont été produites volontairement que les deux *eu* sont le plus souvent graphiés de manières distinctes.²² Généralement, l'un est graphié « u », tandis que l'autre est graphié « au » (ex. 68), « oe » (ex. 69) ou « ao » (ex. 70).²³

- (68) Mon père-gran **a zau zu improntaon** capitô [...]. (Patois vaudois ; *La pinte où l'on va* < Cornu, 1953, p. 225)
Trad. *Il est arrivé à mon grand-père d'emprunter* [litt. *a eu eu emprunté*] *des capitaux*.
- (69) Me fyo bin kə vo n'a pā **zoe zu konyu** Abran Dagon. (Patois vaudois ; *Les deux lièvres et la poix*, 1910 < GPSR, 1934, fasc. XI, p. 162)
Trad. *Je pense bien qu'il ne vous est pas arrivé de fréquenter* [litt. *n'avez pas eu eu connu*] *Abran Dagon*.
- (70) **Etès**-vo jamè **z'ao z'u allà** pè lo Grand Conset ? (Patois vaudois ; *Le conteur vaudois*, 1885 < GPSR, fasc. XI, 1934, p. 162)

Trad. *Vous est-il jamais arrivé d'aller* [litt. *êtes-vous jamais eu eu allé*] *au Grand Conseil* ?

L'exemple (70) est particulièrement intéressant, en ce que la même forme verbale (litt. «êtes-vous jamais eu eu allé») présente l'ensemble des particularités morphologiques propres aux formes régionales : se formant avec l'auxiliaire «être», elle est construite sur le modèle de *je suis eu parti* (et non sur celui de *j'ai été parti*) ; elle contient une insertion (l'adverbe expérientiel «jamais») placée avant le marqueur expérientiel *eu* ; enfin, ce dernier est ici doublé, la forme étant hypercomposée.

La possibilité d'ajouter un *eu* dans les formes régionales – mais pas dans les formes standard – nous semble ainsi constituer un troisième argument pour considérer que ces deux types possèdent des structures différentes. Nous rejoignons de fait l'avis de Schaden (2009) :

On doit se demander [...] si tous ces emplois types sont dérivables à partir d'une même sémantique de base pour les temps surcomposés, et si oui, quelle est cette sémantique. Paesani (2001) soutient que toutes les utilisations du passé surcomposé du français peuvent être dérivées à partir d'une sémantique de temps du passé résultatif [...]. Il est cependant plus probable que superparfaits [= formes régionales] et surcomposés antérieurs [= formes standard] disposent de deux représentations sémantiques différentes. Un des indices qui pointent dans cette direction est le fait que certains dialectes suisses du français «hypercomposent» les superparfaits [...] mais laissent les surcomposés antérieurs dans un état normalement surcomposé. (Schaden, 2009, p. 192)

Selon nous, les formes hypercomposées, toujours expérientielles, sont ainsi formées par l'insertion de deux *eu* dans la forme composée : [*ai (eu) (eu) fait*] ; [*suis (eu) (eu) parti*].

3.4 Analyse du morphème « eu »

3.4.1 Selon l'analyse que nous défendons, les formes surcomposées standard sont des formes composées dont l'auxiliaire est lui-même composé, selon le modèle [*ai eu*] [*fait*]. Le morphème *eu* fait ainsi partie de l'auxiliaire «avoir» composé, de la même manière que, dans les formes du type *j'ai été parti*, *été* fait partie de l'auxiliaire «être» composé : [*ai été*] [*parti*]. Nous rejoignons de fait l'analyse de Benveniste (1974) lorsqu'il différencie le *eu* des formes surcomposées («il a *eu* chanté»), où ce dernier fait partie de l'auxiliaire, du *eu* du verbe plein «avoir» au passé composé («il a *eu* de la fortune»), où il est auxilié :

Dans «il a eu» [au passé composé], l'auxilié *eu* vient de *avoir* comme verbe libre équivalent à «posséder» («il a eu de la fortune, une propriété»), non de *avoir* auxiliaire ; et dans la surauxiliation temporelle «il a eu chanté», *eu* est en réalité un segment du surauxiliaire *il a eu*, il n'est pas auxilié ; seul *chanté* est le membre auxilié. Donc dans le premier cas, «il a eu une propriété», le statut de «il a» et celui de «eu» sont différents et les deux formes n'ont en commun que l'appartenance au même paradigme verbal ; dans le second, «il a eu chanté», *eu* appartient au surauxiliaire vis-à-vis et sur le plan de *chanté*, qui est seul auxilié. (Benveniste, 1974, p. 192)

Nous soutenons ainsi l'hypothèse que dans les formes standard du type *j'ai eu fait*, le *eu* forme une unité avec le *ai* (unité que nous appelons «auxiliaire composé») et que Benveniste appelle «surauxiliaire») en face de *fait*, qui est auxilié. C'est d'ailleurs, selon nous, parce qu'il est ressenti comme faisant partie de l'auxiliaire que le *eu* n'est généralement pas accordé dans les contextes qui requièrent l'accord du participe :²⁴

- (71) L'impératrice est très belle, mais je l'**ai eu** vite assez **vue**, tandis que l'empereur, je ne me lasse pas de le regarder, et il s'en faut, pourtant, qu'il soit beau ! (Gyp, *Souvenirs d'une petite fille*, 1928 < Frantext)
- (72) Après qu'on s'**est eu quittés**, je suis allée reprendre un glasse au Toboggan, et j'ai appris qui vous étiez. (San Antonio, *Entre la vie et la morgue*, 1971 < Beaujot, 1980, p. 112)

3.4.2 Selon notre analyse, les formes surcomposées régionales sont en revanche des formes composées dans lesquelles est inséré le morphème *eu*. La question qui se pose alors est celle du statut de ce *eu*. Historiquement, il semble indéniable que ce morphème provient du participe passé du verbe « avoir ». Néanmoins, certains linguistes considèrent que d'un point de vue synchronique, ce *eu* revêt un statut différent, en ce qu'il serait comparable à un « adverbe de temps servant à mieux expliquer le recul dans le passé » (Šesták, 1933, p. 293), à « une espèce de particule temporelle invariable » (Ahlborn, 1946, p. 79) ou à « un adverbe équivalent à "autrefois", "jadis", "déjà" (au sens de "avant"), qui déterminerait le verbe auxiliaire » (Jolivet, 1986, p. 114). Pour défendre l'hypothèse d'un *eu* à valeur adverbiale, Jolivet (1984) met d'ailleurs en avant le fait que dans le cas des formes régionales, ce morphème est, comme nous l'avons montré, susceptible d'être doublé : « Le meilleur argument en faveur de l'autonomisation de ce monème *eu* pourrait bien résider dans les phénomènes d'hypersurcomposition [...] » (p. 71) Un second argument pour défendre l'« autonomisation » du *eu* dans les formes régionales est que, contrairement au *eu* des formes standard, le *eu* des formes régionales est susceptible d'être accentué : « [L]'importance "adverbiale" [...] du participe de l'auxiliaire est parfois soulignée par "un accent sur *eu*". » (Clédat, 1926, p. 44-45)²⁵ Pour Carruthers (1994), il se pourrait ainsi que le *eu*, dans le syntagme verbal surcomposé régional, doive être considéré moins comme un auxiliaire que comme une sorte de « particule séparée » :

[W]ith regard to the formation of double compounds with *être* verbs and to the insertion of adverbs into the syntagm, there is reason to suggest, with Jolivet, that the « eu » may be functioning as a separate particle rather than as part of the auxiliary. Jolivet himself describes this « eu » as strongly resembling « un adverbe équivalent à "autrefois", "jadis", "déjà" [...] ». Although we would differ in our analysis of the function of the particle « eu » as an essentially temporal marker, our evidence lends support to Jolivet's syntactic claim. Our examples suggest that the particle « eu » has not only certain temporal and aspectual functions traditionally associated with the *surcomposé*, but also the strong expressive qualities – semantic/pragmatic and sociolinguistic – which we have identified as an integral part of the double compound's function. (Carruthers, 1994, p. 187)

Même si nous nous éloignons quant à nous à la fois de l'idée de Jolivet que le *eu* fonctionnerait comme un adverbe marquant l'éloignement dans le passé et de l'idée de Carruthers qu'il fonctionnerait comme un marqueur d'expressivité, nous rejoignons en revanche l'hypothèse selon laquelle le *eu* posséderait, dans les formes régionales, une valeur sémantique propre. Selon nous, le *eu* fonctionne comme un marqueur de la valeur expérientielle : ainsi, le passé surcomposé régional *j'ai eu fait* équivaut à *j'ai fait* 'avec sélection de la valeur expérientielle', de la même manière que les formes régionales *j'avais eu fait* ou *j'aurai eu fait* équivalent, nous y reviendrons, à *j'avais fait* ou à *j'aurai fait* 'avec sélection de la valeur expérientielle'.

3.5 Le cas des verbes pronominaux

3.5.1 Les formes surcomposées pronominales, standard (ex. 73 et 74) comme régionales (ex. 75 et 76), se forment toujours sur le modèle de *je me suis eu battu*.²⁶

- (73) Quand on *s'est eu assises*, ma mère m'a parlé des inquiétudes que X lui donnait. (Oral < Cornu, 1953, p. 166)
- (74) Après qu'il *s'est eu rincé* l'œil, il a passé à l'autre saladier. (Aymé, *En arrière*, 1950 < Togeby, 1982, p. 429)
- (75) Cet homme à cet égard a du malheur ; il *s'est* déjà *eu cassé* une jambe en amenant un char de bois. (Frêne, *Journal de ma vie*, 1799)
- (76) je *me suis eu mis* de l'orange [= de l'huile essentielle d'orange] ici [= dans le décolleté] ça j'aime bien je vous expliquerai pourquoi (Oral, Suisse romande, 2017)

Formes standard et formes régionales présentent ainsi la même structure formelle. Nous faisons toutefois l'hypothèse que le même résultat provient de deux causes différentes.

3.5.2 Dans le cas du type régional, les formes pronominales nous semblent construites, comme toutes les formes régionales, à partir des formes composées, dans lesquelles est inséré un *eu*, marqueur de la dimension expérientielle : *me [suis (eu) battu]*.

3.5.3 Dans le cas du type standard, les formes nous semblent en revanche construites, comme toutes les formes standard, par composition de l'auxiliaire. Mais parce que la forme attendue (**je m'ai été battu*) n'est pas grammaticale (le pronom personnel réfléchi ne peut, en français, être suivi de l'auxiliaire « avoir »), il se produit une « permutation » des auxiliaires, la forme effectivement réalisée étant : *me [suis eu] [battu]*. C'est du moins l'hypothèse que nous faisons, à la suite de certains grammairiens – « Les verbes pronominaux [surcomposés] ne présentent pas les formes attendues [...]. Il y a comme une permutation des auxiliaires, à cause du fait que le pronom réfléchi ne peut pas être suivi de l'auxiliaire *avoir* » (Grevisse & Goosse, 2016 [1936], p. 1137) – et de certains linguistes :

[D]u fait de la règle propre au français qui interdit l'emploi de *avoir* après le pronom réfléchi, les temps surcomposés à la voix pronominale n'apparaissent pas sous la forme *s'a été* [...] + participe passé, mais, par un effet de permutation des auxiliaires, *s'est eu* [...] + participe passé. (Barceló & Bres, 2006, p. 182)

4 Conclusion : deux paradigmes surcomposés distincts ?

Les diverses observations que nous avons faites, aux niveaux sémantique et morphologique, à propos des surcomposés standard et régionaux ne concernent pas uniquement les formes du type *j'ai eu fait*. Elles s'appliquent également aux autres formes surcomposées attestées.²⁷ Il existe ainsi plusieurs formes surcomposées à valeur résultative, notamment présentes dans les contextes où les formes composées correspondantes sont utilisées comme temps narratifs (et recouvrent donc une valeur processuelle) :

- (77) Alors Amélie s'était crue sacrifiée. Elle avait versé des larmes bien amères sur ses illusions de jeune fille effeuillées une à une au contact du positivisme marital. Quand elle *avait eu* bien *pleuré*, le dégoût était venu, puis l'indifférence, puis la haine. (*Revue du Calvados*, 1840 < <https://books.google.ch>, consulté en octobre 2017)
- (78) Ils seraient descendus dans un grand hôtel, ils auraient vécu de gambas grillées, de fruits de la passion et de punch entre deux baignades. Quand il *aurait eu dépensé* tout son argent, il l'aurait conduite à l'aéroport en taxi. Puis, à la nuit tombée, en smoking blanc, il

serait allé paisiblement se noyer dans la lagune. (Châteaureynaud, *La faculté des songes*, 1982 < <http://books.google.ch>, consulté en juillet 2014)

Et il existe plusieurs formes surcomposées à valeur expérientielle, qui sont pratiquées dans les régions où le passé surcomposé régional est en usage :

- (79) avec Roman on **avait eu fait** des rôtis sur un grill électrique (Oral, Suisse romande, 2016)
- (80) tu imagines pas le nombre de fois dans ma vie où j'**aurai eu entendu** des conversations [téléphoniques] qui parlaient de moi (Oral, Suisse romande, 2016)
- (81) Mon Pere m'a aussi eu dit qu'il se souvenoit de l'**avoir eu vue**. (Frêne, *Journal de ma vie*, 1775)

Sur le plan morphologique, ce sont toutes les formes surcomposées à valeur résultative qui, comme le passé surcomposé standard, se construisent sur le modèle de *avoir été parti* :

- (82) [D]ès qu'il **avait été parti**, elle s'était retournée contre son mari comme une tempête. (Morgan, *Rien que l'acier*, 2012 < <https://books.google.ch>, consulté en octobre 2017)
- (83) Elle n'**aurait pas été** plutôt **arrivée** qu'elle s'en serait aperçue. (Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, 1919 < Grevisse & Goosse, 2016 [1936], p. 1136)

Et ce sont toutes les formes expérientielles qui, comme le passé surcomposé régional, se construisent sur le modèle de *être eu parti* :

- (84) J'ai eu la chance que ça lui **soit eu arrivé** à elle une fois ; alors, elle ne s'en est pas indignée. (Oral < Damourette & Pichon, 1936, vol. V, p. 607)
- (85) je me souviens y **être eu allé** avec mon père [à la fête des vignerons] (Oral, Suisse romande, 2017)

Dans le cas des formes surcomposées à valeur résultative, les diverses insertions – adverbes de rapidité (ex. 86 et 87), adverbes soulignant le caractère télique du procès (voir ex. 77), etc. – se placent généralement, comme dans le cas du passé surcomposé standard, après le *eu* :

- (86) Une Assemblée permanente, dans laquelle les Communes auraient été appelées à l'exercice de cette portion du pouvoir, **aurait eu bientôt aboli** ces distinctions, sources de jalousies et d'insultes [...]. (Burke, *Réflexions sur la Révolution de France*, 1823 < <http://books.google.ch>, consulté en avril 2013)
- (87) Les cinquante hommes de la barricade, depuis seize heures qu'ils étaient là, **avaient eu vite épuisé** les maigres provisions du cabaret. (Hugo, *Les misérables*, 1862)

Dans le cas des formes surcomposées à valeur expérientielle en revanche, seules se placent après le *eu* les insertions portant spécifiquement sur le procès dénoté par le verbe :

- (88) Mes amis de Thaïlande [...] se plaignaient de n'**avoir** jamais **eu bien mangé** durant leurs séjours. (2007, www.forumvietnam.fr, consulté en mars 2016)²⁸
- (89) Nous **avons eu bien mangé**, mais [...] en décembre mauvaise surprise, la pizza était plus que moyenne [...]. (2017, <https://fr.tripadvisor.ch>, consulté en octobre 2017)

Les insertions qui portent sur l'ensemble de l'énoncé à valeur expérientielle se trouvent en revanche avant le *eu* :

- (90) j'**avais déjà eu mangé** ça ailleurs [des fajitas] (Oral, Suisse romande, 2015)
- (91) Je penses (pour l'**avoir déjà eu fait** par le passé) avoir les capacités [pour m'occuper de mes enfants]. (2008, <http://forum-juridique.net-iris.fr>, consulté en décembre 2017)

Enfin, la possibilité d'hypercomposer les formes régionales ne concerne pas que les formes construites sur le passé composé : [*ai fait*] → [*ai (eu) fait*] → [*ai (eu) (eu) fait*]. D'autres

formes sont également attestées, notamment en patois vaudois, comme le plus-que-parfait hypercomposé (ex. 92) ou l'infinitif hypercomposé (ex. 93) :

- (92) Sa fenna qu' *avâi z'âo z'u étâ* à maitrè on municipiau [...]. (Patois vaudois ; *Le conteur vaudois*, 1887 < Cornu, 1953, p. 231)
Trad. *Sa femme, à qui il était arrivé de travailler comme bonne* [litt. *qui avait eu eu été bonne*] chez un municipal [...].
- (93) Sè cognessont po *s'êtrè z'âo zû vus*. (Patois vaudois ; *Le conteur vaudois*, 1893 < GPSR, fasc. XI, 1934, p. 162)
Trad. *Ils se connaissent pour s'être déjà vus* [litt. *s'être eu eu vus*].

Au terme de ce tour d'horizon des formes surcomposées, il nous semble avoir réuni suffisamment d'arguments, notamment sémantiques et morphologiques, pour soutenir l'hypothèse selon laquelle les formes surcomposées traditionnellement qualifiées de « standard » et les formes surcomposées qualifiées de « régionales » constituent deux paradigmes verbaux distincts. Les premières, attestées dans l'ensemble de la francophonie, sont construites par composition de l'auxiliaire, selon le modèle [*avoir eu*] [*fait*]. Elles possèdent toujours une valeur résultative et sont employées dans des contextes où les formes verbales composées correspondantes recouvrent une valeur processuelle (passé composé à valeur aoristique, plus-que-parfait utilisé dans des passages de narration analeptique, etc.). Les secondes, employées uniquement dans les zones à substrat occitan et francoprovençal, sont construites par intégration d'un *eu* dans la forme composée, selon le modèle [*avoir (eu) fait*]. Elles possèdent toujours une valeur expérientielle (précisément exprimée par le morphème *eu*) et servent à indiquer qu'une certaine situation s'est produite (s'était produite, se sera produite, etc.) au moins une fois à l'intérieur d'un intervalle temporel donné.

Références bibliographiques

- Ahlborn, G. (1946). *Le patois de Ruffieu-en-Valromey (Ain)*. Göteborg : Wettergren & Kerber.
- Apothéloz, D. (2009). La quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé dit « régional ». *Pratiques*, 141-142, 98-120.
- Apothéloz, D. (2010). Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel. *Journal of French Language Studies*, 20/2, 105-126.
- Apothéloz, D. (2012). La concurrence du passé composé et du passé surcomposé dans l'expression de la valeur du parfait d'expérience. In A. Rihs & L. de Saussure (dir.). *Études de sémantique et pragmatique françaises*. Berne : Lang, 39-65.
- Apothéloz, D. (à paraître). La surcomposition verbale et ses emplois en français. *Cahiers Chronos*, 31.
- ATILF (laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française). Base textuelle Frantext (www.frantext.fr).
- Ayres-Bennett, W. & Carruthers, J. (1992). Une regrettable et fort disgracieuse faute de français ? The description and analysis of the French surcomposés from 1530 to the present day. *Transactions of the Philological Society*, 90, 219-257.
- Barceló, G. J. & Bres, J. (2006). *Les temps de l'indicatif en français*. Paris : Ophrys.
- Beaujot, J.-P. (1980). Quand passé surcomposé et passé antérieur sont de parfaits synonymes. *Bulletin du centre d'analyse du discours*, 4, 81-122.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, vol. I. Paris : Gallimard.
- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, vol. II. Paris : Gallimard.
- Bertinetto, P. M. (1987). Why the passé antérieur should be called the « passé immédiatement antérieur ». *Linguistics*, 25, 341-360.
- (De) Boer, C. (1927). Études de syntaxe française : les temps « surcomposés » du français. *Revue de linguistique romane*, 3, 283-312.

- Borel, M. (2017). Apparition et évolution du passé surcomposé en français. In S. Prévost & B. Fagard (dir.). *Le français en diachronie*. Berne : Lang, 189-215.
- Borel, M. (en préparation). *Les formes verbales surcomposées en français*. Thèse de doctorat. Université de Fribourg et Université de Lorraine.
- Carruthers, J. (1994). The Passé Surcomposé Régional : Towards a Definition of Its Function in Contemporary Spoken French. *Journal of French Language Studies*, 4/2, 171-190.
- Carruthers, J. (1998). Surcomposé « général » et surcomposé « régional » : deux formes distinctes ? In G. Ruffino (dir.). *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, vol. II. Tübingen : Niemeyer, 143-154.
- Christmann, H. H. (1958). Zu den formes surcomposées im Französischen. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 68, 72-100.
- Clédat, L. (1926). En marge des grammaires : les tens [sic] composés et surcomposés. *Revue de philologie française et de littérature*, 38, 33-47.
- Cornu, M. (1953). *Les formes surcomposées en français*. Berne : Francke.
- Damourette, J. & Pichon, É. (1936). *Des mots à la pensée*, vol. V. Paris : D'Artrey.
- Dauzat, A. (1954). À propos des temps surcomposés. *Le français moderne*, 22, 259-262.
- Foulet, L. (1925). Le développement des formes surcomposées. *Romania*, 51, 203-252.
- Géa, J.-M. (1995). Entre norme et usage : quelques formes surcomposées dans les lettres de deux soldats méridionaux de la Grande Guerre. *Langage et société*, 71, 65-85.
- Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)* (1934), fasc. XI. Neuchâtel et Paris : Attinger.
- Grevisse & Goosse (2016 [1936]). *Le bon usage*. Bruxelles : De Boeck & Duculot.
- Hanse, J. (1994 [1983]). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Louvain-La-Neuve : De Boeck & Duculot.
- Havu, J. (2012). Le passé surcomposé dans le français classique. In : B. Combettes et al. (dir.). *Le changement en français : études de linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang, 177-191.
- Havu, J. (2013). Le passé surcomposé en français classique et moderne. In F. Sullet-Nylander, H. Engel & G. Engwall (dir.). *La linguistique dans tous les sens*. Stockholm : Vitterhetsakademien, 37-57.
- Jolivet, R. (1981). Méthodes d'approche d'un continu linguistique : l'exemple des formes verbales surcomposées en français. *Bulletin de la section de Linguistique de la Faculté des Lettres de Lausanne*, 4, 133-207.
- Jolivet, R. (1984). L'acceptabilité des formes verbales surcomposées. *Le français moderne*, 52, 159-176.
- Jolivet, R. (1986). Le passé surcomposé : emploi « général » et emploi « régional » : examen des insertions dans le syntagme verbal surcomposé. In *Mélanges d'onomastique, linguistique et philologie offerts à Monsieur Raymond Sindou*, vol. II. Bâle : Centre du FEW, 109-116.
- Paesani, K. A. (2001). *The Syntax and Semantics of the Passé Surcomposé in Modern French*. Thèse de doctorat. Indiana University. Non publié.
- (De) Saussure, L. & Sthioul, B. (2012). Formes et interprétations du passé surcomposé : unité sémantique d'une variation diatopique. *Langages*, 188, 75-94.
- Schaden, G. (2009). *Composés et surcomposés*. Paris : L'Harmattan.
- Šesták, A. (1933). Les temps surcomposés en français. *Časopis pro moderní filologii*, 19, 186-193 et 292-307.
- Stéfanini, J. (1954). La tradition grammaticale française et les temps surcomposés. *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 28, 67-108.
- Sthioul, B. (2006). Le(s) passé(s) surcomposé(s) : temps, aspect, subjectivité. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 45, 115-132.
- Tesnière, L. (1935). À propos des temps surcomposés. *Bulletin de la faculté des Lettres de Strasbourg*, décembre 1935, 56-59.
- Togebly, K. (1982). *Grammaire française*, vol. II. Copenhague : Akademisk Forlag.
- Vendler, Z. (1957). Verbs and Times. *The Philosophical Review*, 66, 143-160.
- Wilmet, M. (2009). *Le passé surcomposé sous la loupe*. *French Language Studies*, 19, 381-399.
- Zandvoort, R. W. (1932). On the Perfect of Experience. *English Studies*, 14, 11-20 et 76-79.

¹ Je remercie Denis Apothéloz, Gilles Corminboeuf, Françoise Revaz ainsi que les deux relecteurs anonymes pour les précieux conseils et suggestions qu'ils m'ont apportés dans la rédaction de cet article (les erreurs ou les maladroites qui pourraient subsister sont naturellement les miennes).

² La présente contribution s'inscrit dans le cadre plus large de nos recherches de thèse. Voir Borel (en préparation).

³ Les plus anciennes attestations de formes surcomposées que nous possédons datent de la fin du XII^e siècle. Mais les premières attestations du type « standard » tel que nous le décrivons ici datent du milieu du XV^e siècle. Sur l'apparition et l'évolution diachronique des formes surcomposées, voir Borel (2017).

⁴ Le même effet d'antériorité apparaît chaque fois qu'une forme résultative (qui présente le procès comme achevé) est mise en rapport avec une forme processuelle (qui présente le procès en cours de déroulement) : passé antérieur et passé simple (*quand il eut mangé, il partit*), plus-que-parfait et imparfait (*quand il avait mangé, il partait*), passé composé à valeur de « parfait » et présent (*quand il a mangé, il part*), etc.

⁵ Le passé surcomposé régional est attesté aussi bien dans les dialectes occitans et francoprovençaux que dans les français régionaux parlés dans ces deux domaines.

⁶ Le passé composé peut également recouvrir une valeur expérientielle. Mais il ne la grammaticalise pas. Il dépend donc du contexte pour la (co-)produire. Ex. : *As-tu déjà mangé du requin ?* Sur cette question, voir notamment Apothéloz (2009, 2010 et 2012).

⁷ Les transcriptions d'exemples oraux ne sont pas ponctuées.

⁸ Les graphies d'origine, même non standard, sont conservées dans tous les exemples provenant d'Internet.

⁹ Sur le passé antérieur et la manière dont il se combine avec les différents types de procès, voir notamment Bertinetto (1987).

¹⁰ Nous ne surlignons, dans les exemples cités, que les formes verbales. Mais il va de soi que dans la détermination du type de procès, c'est l'ensemble des constituants d'un énoncé qui doit être pris en considération.

¹¹ Dans le cas du passé composé, c'est d'ailleurs souvent le caractère indéfini du complément qui déclenche la lecture expérientielle de l'énoncé. Ex. : *As-tu déjà mangé des sushis ?* vs *As-tu déjà mangé les sushis ?* Sur cette question, voir notamment Apothéloz (2010 et 2012).

¹² Sur les jugements normatifs portés sur les formes surcomposées, voir notamment Ayres-Bennett & Carruthers (1992).

¹³ Cette idée est déjà esquissée par Foulet (1925) et Stéfanini (1954). Ce fait est également mentionné par Wilmet (2009), Apothéloz (2010) et De Saussure & Sthioul (2012).

¹⁴ Lorsque la négation porte sur l'expérientialité, les énoncés à valeur expérientielle sont niés en *ne (encore) jamais*. Ex. : *Je n'ai (encore) jamais mangé de requin*.

¹⁵ Précisons qu'en soi, ces deux descriptions n'ont rien d'inédit. Ainsi, Foulet (1925) décrit déjà les formes surcomposées (dans leur ensemble) comme des formes qui « ajout[ent] à un temps déjà composé un auxiliaire de plus » (p. 203). Quant à Tesnière (1935), il décrit l'ensemble de ces formes comme des « temps composé[s] dont l'auxiliaire est lui-même composé » (p. 56).

¹⁶ Les chiffres donnés par Jolivet sont les suivants. Dans le cas des formes standard dans des propositions indépendantes, les insertions se trouvent à 93% après le *eu* (14/15) ; dans le cas des formes standard en subordonnées temporelles, les insertions se trouvent à 90% après le *eu* (18/20) ; dans le cas des formes régionales, les insertions se trouvent à 85% avant le *eu* (17/20).

¹⁷ Pour la clarté du propos, nous traitons ici le cas des formes régionales en premier.

¹⁸ L'adverbe « déjà » à valeur expérientielle est l'insertion la plus fréquente dans le syntagme verbal surcomposé régional. Sur les 814 exemples que nous avons recueillis en oral spontané, il apparaît 86 fois. Dans 83 cas, il est placé avant le *eu* (*ai déjà eu fait*). Dans 2 cas, il est placé hors du syntagme surcomposé (*ai eu fait déjà*). Nous n'avons qu'un seul cas où il est inséré après le *eu* (*ai eu déjà fait*).

¹⁹ La plupart des exceptions qui se trouvent dans notre corpus sont tirées de textes littéraires, souvent dans des passages où les auteurs caricaturent le langage « populaire ». Il est ainsi possible, comme le suggère Jolivet (1981), que dans de tels cas les auteurs aient cherché à « imiter » des formes que, peut-être, ils ne possédaient pas dans leur « grammaire ». Citons à titre d'illustration cet exemple tiré du *Dom Juan* de Molière (c'est Pierrot le paysan qui parle), dans lequel l'adverbe « plutôt » (d'ailleurs graphié « putôt ») est étonnamment placé avant le *eu* : « Enfin donc, je n'**avons** pas putôt **eu gagé** que j'avons vu les deux hommes [...] ». » (Molière, *Dom Juan*, 1665 < Jolivet, 1981, p. 147)

²⁰ Les formes hypercomposées de type standard ne sont pas attestées. Nous n'en avons rencontré aucun exemple. Nous n'avons pas non plus trouvé d'études qui mentionneraient leur existence.

²¹ Le sens et la fonction de ces formes restent à préciser. Mais d'après les recherches que nous avons pu faire jusqu'ici, il semble qu'elles sont utilisées pour souligner que l'intervalle de validation ne s'étend pas jusqu'au moment de l'énonciation, c'est-à-dire pour indiquer que le laps de temps durant lequel une certaine situation a été susceptible de se produire est entièrement situé dans le passé.

²² Notre corpus contient 21 occurrences de formes hypercomposées authentiques en patois vaudois (principalement reprises au GPSR 1934 et à Cornu 1953). Dans 90% des cas (19/21), les deux participes passés du verbe « avoir » sont graphiés différemment l'un de l'autre.

²³ Les différents « z » insérés dans les formes verbales sont des consonnes euphoniques.

²⁴ Cette idée est d'ailleurs parfois exprimée dans les grammaires ou les dictionnaires. On lit par exemple dans *Le nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* de Hanse (1994 [1983]) : « Temps surcomposés. Le dernier participe seul est variable : *Il les a eu vite rassurés*. En effet, *eu* fait partie de l'auxiliaire. » (p. 640)

²⁵ D'autres auteurs (citons Foulet 1925, De Boer 1927, Šesták 1933 ou Christmann 1958) soulignent également que le *eu* des formes surcomposées régionales est fréquemment accentué. Même si nous n'avons pas eu jusqu'ici la possibilité de vérifier cela de manière scientifique, nous avons nous aussi le sentiment que les locuteurs qui emploient les formes régionales en accentuent régulièrement le *eu*.

²⁶ Notre corpus ne contient qu'une seule forme différente, en l'occurrence du type *je m'ai eu battu*. Il s'agit d'un exemple relevé par Havu (2013) dans le roman *Ceux de 14* de Maurice Genevoix : « À un moment, j'étais tellement vanné, dégoûté d'tout, qu'j'ai eu envie de m'laisser couler à même ; et une fois que **j'm'ai eu arraché**, ça m'a fait un si drôle d'effet d'me r'trouver su' mes deux pattes que j'ai pas pu m'empêcher d'chialer [...] » (Genevoix, *Ceux de 14*, 1949) Nous sommes néanmoins tentée d'analyser cette forme moins comme un témoignage de la manière dont peuvent se former les surcomposés avec les verbes pronominaux que comme la volonté de l'auteur de donner une teinte populaire au parler du personnage mis en scène (en l'occurrence le « simple » soldat Pannechon), lequel semble d'ailleurs former avec l'auxiliaire « avoir » toutes les formes pronominales (« j'm'ai cogné », « j'm'ai occupé », « j'm'ai pas trompé », etc.).

²⁷ Sur les autres formes surcomposées, voir également Apothéloz (à paraître).

²⁸ L'adverbe de négation « jamais » porte en revanche sur l'énoncé à valeur expérientielle ; il est donc logiquement placé avant le *eu*.